



Section des commentaires :

Trouvez ci-dessous les commentaires recueillis entre le 10 février et le 3 mars 2015 (ceux-ci sont retranscrits tel quels; seules quelques modifications ont été faites par souci de confidentialité, soit pour éviter l'identification de leur auteur).

TABLE DES MATIÈRES :

Vous estimez-vous intéressé(e) par les enjeux syndicaux? Pour quelles raisons? 2

Participez-vous aux assemblées syndicales? Pour quelles raisons? 10

Auriez-vous des idées pour un meilleur accès aux informations syndicales ? 17

Autres commentaires 20

Vous estimez-vous intéressé(e) par les enjeux syndicaux? Pour quelles raisons?

BEAUCOUP = 38 commentaires

BEAUCOUP (enjeux sociaux, plus larges que les conditions de travail) 16 commentaires
1. Parce qu'il est essentiel de savoir ce qui se passe! Les infos sont fondamentales pour avoir une vision globale des enjeux et pour pouvoir se «faire une tête» sur ceux-ci. C'est important. Il nous faut nous regrouper pour une meilleure représentation.
2. Parce qu'il faut protéger le sens de notre travail.
3. Mes conditions de travail = les conditions d'apprentissage de mes élèves.
4. Il en va de notre avenir
5. parce qu'elle me touche en tant qu'employé de l'état et en tant que citoyen.
6. Permet de faire la promotion des services publics, permet l'amélioration des conditions d'enseignement, permet de défendre des enjeux sociaux.
7. Pour une société juste et équitable.
8. Convictions politiques et sociales
9. Parce que ces enjeux ont un impact sur toute la société, sur tous les employés (syndiqués ou non). Parce que la qualité de vie et la justice sociale sont en lien direct avec les enjeux syndicaux.
10. Cela concerne les conditions d'exercice de notre profession. Permet la défense des services publics.
11. ... pcq ça fait partie de mon travail, pcq c'est essentiel pour la façon dont on travaille, pcq il s'agit véritablement d'un enjeu (d'une lutte), et plus largement pcq il s'agit de défendre un modèle de société nécessaire.
12. Parce que le syndicalisme est un vecteur intéressant pour comprendre la mutation de la société québécoise. Il souligne, en caractères gras, ce qui entre ou sort de notre culture. Pour saisir les avancées de la Révolution tranquille, il faut remonter en amont de son histoire. Mais quelle image réfléchit-il de nous, aujourd'hui? Cette question me hante; elle alimente ma réflexion sur le devenir du Québec. On y rencontre, chose certaine, des gens dévoués.
13. Les enjeux syndicaux sont ceux de mes conditions de travail dans l'exercice de ma profession. Les enjeux syndicaux dépassent ma convention collective et s'inscrivent comme enjeux sociaux.
14. Je pense qu'il est important pour une société d'offrir de bonnes conditions de travail aux citoyens étant donné que le travail représente une grande partie de

notre vie. Plus les gens seront heureux au travail, meilleure sera notre société. De plus, c'est aussi une vision de la société que défendent les syndicats. Ils ont aussi pour mission de contrer le discours néolibéral dominant pour défendre les services publics et les valeurs humaines.
15. Justice sociale
16. Je considère que la mobilisation syndicale est essentielle à la sauvegarde des acquis sociaux.
BEAUCOUP (conditions de travail) 11 commentaires
17. Ils définissent les conditions dans lesquelles s'exerce ma profession.
18. Cela concerne nos conditions de travail et nos droits.
19. Il s'agit de mon emploi.
20. C'est ma vie, c'est ma vie, je n'y peux rien, c'est elle qui m'a choisie!
21. Je veux être informé des conditions de travail.
22. Cela a des conséquences directes sur mon travail et mon quotidien + mon avenir, ce qui n'est pas rien
23. Notamment parce que le syndicat cherche à défendre nos intérêts communs et à améliorer nos conditions de travail.
24. Ben, mes conditions de travail, c'est important!
25. Négociation des fonds de pension et âge de la retraite
26. parce que je juge que les conditions de travail et l'exercice de mes fonctions sont liés à un contexte collectif. Je crois que la vie syndicale est le moyen de créer des lieux communs, de s'entendre sur des bases communes. À partir de ces bases, nous pouvons définir notre profession, la valoriser et avoir une approche réflexive. De plus, je crois que c'est le lieu pour faire contrepoids à une approche trop administrative, économiste, fonctionnaliste de l'École.
27. Nos conditions de travail et notre reconnaissance sociale passent par notre attitude de solidarité. Le syndicat est le véhicule privilégié pour avancer dans notre profession et rendre, ultimement, le monde meilleur.
BEAUCOUP (je suis impliqué ou militant) 4 commentaires
28. Exec - militant dans l'âme
29. Impliqué à l'exécutif Passé d'implications politiques important
30. Cette année, à titre personnelle et comme déléguée syndicale de mon département
31. Membre de l'exécutif.
BEAUCOUP / AUTRES 7 commentaires
32. parce que
33. ---

34. Est-ce vraiment sérieux comme question? :)
35. Beaucoup
36. Devinez
37. C'est un secret!
38. Parce que Fabien Torres est un officier syndical :-)

ASSEZ = 56 commentaires

ASSEZ (conditions de travail) 36 commentaires
1. J'ai vécu l'enfer d'être "précaire" et je ne souhaite pas ça à personne !
2. parce qu'ils me concernent.
3. Parce que c'est le meilleur moyen de défendre nos droits.
4. Pour avoir de bonnes conditions de travail; pour l'équité; les négociations, etc.
5. Je considère important de savoir où se dirige la profession de professeur au collégial dans notre société, et en particulier, je considère important de pouvoir faire valoir nos demandes et recommandations pour diriger cette profession vers des conditions appropriées. C'est notre avenir qui en dépend et nous devons faire valoir notre profession.
6. Il est de notre responsabilité de défendre nos propres intérêts et notre métier.
7. 1- Parce que le syndicalisme est nécessaire à la défense des droits et des conditions de travail des enseignants. 2- Parce que je compte exercer cette profession encore longtemps!
8. Je trouve que les conditions de travail s'alourdissent constamment.
9. Afin d'assurer de bonnes conditions de travail.
10. Parce qu'il en va de la qualité de notre enseignement et du bien-être des étudiants...
11. Tout ce qui touche à l'éducation m'interpelle et m'intéresse.
12. C'est notre emploi, ça touche la qualité de notre travail et c'est lié au futur de tous et toutes.
13. oui car des sujets d'avenir proche ou sur le plus long terme sont abordés. Des sujets qui risquent d'avoir un impact sur notre profession.
14. Recherche des meilleurs conditions de travail pour tous.
15. Ce sont NOS conditions de travail et ces enjeux portent sur notre vision de l'éducation,
16. Car ce sont nos conditions de travail qui seront affectées.
17. Parce que les enjeux touchent de près mon travail quotidien.
18. Parce que notre profession n'est pas perçue socialement à sa juste valeur et donc que nous devons lutter pour être entendus-es. Parce que c'est ensemble que nous pouvons défendre les valeurs de la profession enseignante.
19. Parce qu'il en va de nos conditions de travail, et pour savoir ce qui se passe dans la communauté collégiale.
20. Parce que la qualité de notre emploi est en jeu.
21. Il s'agit de mes conditions de travail, donc je tente de m'informer.

22. parce qu'ils régissent nos conditions de travail
23. Important de revendiquer des droits et de bonnes conditions de travail
24. Respect des conditions de travail
25. Ces enjeux concernent mes conditions de travail et donc ma qualité de vie.
26. J'aime être informé des interactions du syndicat et des évolutions des dossiers syndicaux. J'aime aussi savoir à qui je pourrais avoir à faire si j'avais besoin de plus de renseignements précis dans certains cas, ou vers quelles ressources accéder en cas de besoin, litige ou autre.
27. C'est primordial pour notre qualité de vie au travail mais, je suis toujours débordée par la masse de tâches à accomplir!
28. Mes conditions de travail et mon autonomie professionnel
29. Pour une meilleure connaissance des tenants et aboutissants en lien avec notre profession.
30. Conditions de travail.
31. Cela peut affecter grandement nos conditions de travail et notre carrière future comme ça été le cas en 1982. Je crois qu'il faut s'assurer que les jeunes enseignants auront la possibilité de faire la carrière qu'ils souhaitent.
32. Ce sont nos conditions de travail.
33. Parce que ça a un impact sur mon travail.
34. Tout ce qui touche à l'éducation m'interpelle et m'intéresse.
35. Normalement pertinent pour notre profession.
36. Pour s'assurer que nos droits soient respectés et que nos conditions de travail ne se détériorent pas.
ASSEZ (enjeux sociaux, plus larges que les conditions de travail) 11 commentaires
37. Pour lutter contre les inégalités sociales et économiques dans le but d'améliorer nos conditions de vie de de travail.
38. Le syndicalisme défend des enjeux qui me préoccupent: Lutte sociale Équité Solidarité Conditions de travail
39. C'est une question de principe pour moi. LOCALEMENT Le syndicat d'un côté, l'administration de l'autre, deux forces qui s'opposent (sans nécessairement s'affronter), c'est un gage d'équilibre pour le «système». POLITIQUEMENT Malgré tout ce qui se passe dernièrement, je crois encore que le syndicalisme, dans son ensemble, permet de faire avancer la société vers des rapports plus égalitaires. En tout cas, dans la situation politique actuelle au Québec, je pense que c'est le mouvement syndical est le seul qui a de la crédibilité pour contrer le

discours libéral.
40. Je pense qu'on peut toujours mettre l'épaule à la roue, aider son prochain, s'aider soi-même. On peut toujours améliorer notre situation et se comprendre.
41. L'austérité me préoccupe beaucoup. J'ai comme l'impression que notre gouvernement ne fait qu'accentuer l'écart entre les riches et les pauvres. De plus, sa vision du citoyen comme étant un consommateur de biens et services l'amène dans une logique d'utilisateur payeur, logique qui me fait très peur...
42. Parce que nous devrions être un levier: une force sociale capable de contrer les dérives du gouvernement actuel.
43. -Je crois que le syndicalisme existe pour améliorer les conditions de travail de la main d'œuvre québécoise. Il est donc crucial de protéger nos acquis. -Je crois que la tendance générale vers l'austérité et le gaspillage de fonds publics menacent le bien-être des Québécois les plus vulnérables.
44. défendre les injustices
45. leurs insertion dans les luttes sociales plus large, questions de justice, d'égalité, de droits des travailleurs
46. conséquences sur la qualité de notre travail, et donc des services publics offerts, sur la qualité de vie (étant donné la grande place occupée par notre travail)
47. Pour des raisons personnelles: notre travail et donc notre vie personnelle y sont liées. Pour des raisons idéologiques: il s'agit des assises de notre société.
ASSEZ (l'union fait la force et autres) 6 commentaires
48. Le syndicat est le lieu d'échange entre la direction, les enseignants et le gouvernement. C'est le rempart contre l'iniquité et l'intransigeance de nos élus qui mettent la hache dans nos conditions de travail sans même avoir l'intention de négocier.
49. tres importante que nous sommes unis!
50. La revendication collective et organisée est nécessaire.
51. On est plus fort en groupe qu'individuellement
52. Nous avons un adversaire de taille. Il a tout le pouvoir de nous mettre au pas. Sans syndicat nous aurions encore les conditions de travail que les sœurs et les frères avaient à l'époque de Duplessis. J'exagère un peu;-)
53. Je crois qu'il est important de me tenir au courant de ce qui se passe dans le milieu syndical pour pouvoir réagir adéquatement.
ASSEZ/AUTRES 3 commentaires
54. notre façon de progresser
55. Selon les enjeux
56. pas par tous les enjeux, plus pour ceux qui touchent directement le collègue

MOYENNEMENT = 34 commentaires

MOYENNEMENT (manque de temps ou d'intérêt) 8 commentaires
1. J'enseigne, le côté syndical m'intéresse moins, même si j'en comprends l'utilité.
2. Comme mon travail à la formation continue n'est pas mon travail principal et que d'approche de la retraite, mon intérêt est moins grand. Par contre, je suis très consciente de l'enjeu pour les gens qui font ce travail comme permanent ou dont c'est le gagne-pain.
3. C'est fort probablement une sorte de lassitude mais aussi le fait que ma retraite est prévue pour bientôt. Je me détache de plus en plus du travail pour faire entrer d'autres occupations dans ma vie. Mais je comprends que ce sont des enjeux de société et qu'ils transcendent le syndicalisme.
4. Simplement une question de temps
5. Manque de temps pour approfondir mes notions des enjeux
6. Principalement, par manque de temps pour cette session.
7. Je me tiens informé des grands points et, au besoin, je communique avec le syndicat mais je considère que les délégués sont capables de s'occuper des détails et du fonctionnement au jour le jour sans mon intervention.
8. Parce que je n'ai pas la fibre syndicale.
MOYENNEMENT (aspects négatifs) 10 commentaires
9. J'ai eu de mauvaises expériences.
10. Sensation de déjà vu.
11. Mon niveau d'intérêt est moins élevé dû à une répétition du même type d'enjeux qu'en 2012. Après des mois de manifa (auxquelles j'ai participé), nous nous retrouvons dans une situation pire que celle dans laquelle nous étions il y a deux ans.
12. je suis intéressée par les enjeux parce qu'ils concernent directement mon milieu de travail. Je ne suis toutefois pas à l'aise avec les assemblées et façons de communiquer, ce qui éloigne mon intérêt.
13. L'information n'est pas toujours présentée de façon claire et concise.
14. Le discours FNEEQ me rebute. Il est trop agressif. L'implication tout azimut pour toutes les causes ne me convient pas.
15. Le syndicat se mobilise pour beaucoup trop d'enjeux. Il devrait se limiter aux enjeux qui touchent directement l'enseignement.
16. Pour deux raisons : 1) Trop souvent les "enjeux syndicaux" reflètent les besoins des "gros" départements, et en particulier des départements associés à la formation générale, et que ces besoins sont plutôt éloignés de ceux des départements généralement associés à la formation technique.

2) Il semble y avoir une confusion entre les "enjeux syndicaux", qui devraient se limiter à la négociation de notre contrat de travail, et les "enjeux politiques".
17. On ne se sent pas toujours à la hauteur d'intervenir en réunion par rapport à certains qui maîtrisent l'art oratoire
18. Ça devient redondant au fil des conventions. Et on sait que ça se terminera par une loi spéciale...
MOYENNEMENT (conditions de travail) 7 commentaires
19. L'effet sur la qualité de vie des professeurs
20. ça concerne mes conditions de travail
21. Conditions de travaille
22. J'ai des bonnes conditions de travail.
23. Je suis satisfait de mes conditions en tant que prof.
24. Pour des conditions de travail équitable, incluant salaire.
25. Ça me concerne directement
MOYENNEMENT (ça dépend des enjeux) 5 commentaires
26. cela dépend des enjeux....
27. ça dépend
28. Cela dépend des enjeux sur la table.
29. Pour la négociation de notre convention collective
30. Tout dépendamment des dossiers.
MOYENNEMENT / AUTRES 4 commentaires
31. parce que
32. responsabilité professionnelle
33. Aucune
34. o

UN PEU = 10 commentaires

UN PEU 10 commentaires
1. Peu inclus dans les services du Cégep. Peu de lien avec les enjeux habituel du syndicat.
2. Les nombreuses réunions et assemblés ne m'intéresse pas vraiment. Je m'y intéresse lors des enjeux importants.
3. ...

4. Rapport de force difficile avec l'employeur lorsque l'employeur est aussi le législateur ... Opinion de la population vis-à-vis les employés de l'état ... On nous avait fait miroiter beaucoup pour nous joindre à la CSN. Nous voulions 13,5 % alors et nous voulons encore 13,5% ...
5. Pour la plupart des sujets non, mais il y en a quelques-uns qui m'intéressent.
6. Nos syndicats s'écartent un peu trop de nos droits principaux à titre de professeur.
7. croyance, pas le gout de donner du temps
8. Par manque de temps, il est difficile pour moi de m'intéresser aux intérêts syndicaux.
9. En assemblée: certaines personnes prennent beaucoup de place et s'accordent entre eux beaucoup d'importance. Ça rend le processus très pénible. En général: je trouve qu'en général les syndicats sont souvent réactionnaires. Bien qu'ils aient un rôle important à jouer dans la société, ce rôle est souvent outrepassé et à force de vouloir combattre des injustices, on en crée d'autres.
10. Historiquement Je crois que les syndicats étaient extrêmement importants.

TRÈS PEU = 1 commentaires

TRÈS PEU 1 commentaire
1. Je crois que le syndicalisme ne répond plus à nos besoins.

PAS DU TOUT = 4 commentaires

PAS DU TOUT 4 commentaires
1. Je ne me sens pas représenté au sein du syndicat. Je ne souhaite aucunement que mon syndicat utilise la grève comme moyen de protestation ou de pression. Une grève nuit seulement aux gens qui font la grève. Notre gouvernement actuel ne sera nullement affecté ou influencé par un mouvement de grève surtout au niveau collégial.
2. Je n'aime pas les principes, priorités et méthodes de notre syndicat.
3. Pas réalistes
4. toujours nebuleux, lourd et autere

INQUIÉTÉ = 1 commentaire

INQUIÉTÉ 1 commentaire
1. Ils ont leurs propres agendas politiques.

Participez-vous aux assemblées syndicales? Pour quelles raisons?

TOUJOURS = 16 commentaires

TOUJOURS (être informé, débattre, prendre des décisions, défense de nos conditions)
1. Pour être partie prenante des décisions et pour me tenir informée
2. Je veux être au fait des besoins et revendications qui protègent mes conditions de travail. Il est important de s'y investir personnellement.
3. Avoir de l'information, me faire une tête lorsque je ne suis pas fixée. Avoir d'autres point de vues
4. Démocratie : un must.
5. C'est un lieu propice aux débats.
6. Parce que c'est là que nous pouvons mettre nos idées en commun ou les confronter aux idées des autres collègues. C'est là que nous faisons des discussions qui nous permettent ensuite de prendre des décisions. Parfois ces réunions semblent très longues mais elles sont nécessaires.
7. -Ce sont mes conditions de travail ainsi que le climat dans lequel j'enseigne qui sont en jeu. -Je veux être consulté lors des décisions et prendre part aux débats. L'assemblée me donne cette opportunité.
8. C'est là que les échanges sont possibles et que les décisions se prennent mais, certains de mes collègues n'y participent plus car ils trouvent que certaines interventions ne sont pas assez concrètes et trop loin de leur réalité de leur rôle de prof.
9. Il est important de s'impliquer dans la défense de nos conditions de travail.
10. Pour en savoir plus sur ce qui se passe et aller défendre des points s'il y a lieu.
11. Parce que la force d'un syndicat dépend de la participation et de l'implication de ses membres.
12. ne pas se faire avoir
13. Parce que c'est inscrit dans mes valeurs (évidemment, «toujours» exclut les fois où c'est impossible parce que je suis malade ou autres trucs)
14. ou presque... je suis délégué!
15. C'est l'instance où se passe les décisions les plus importantes
16. C'est le nerf de la guerre

SOUVENT = 16 commentaires

SOUVENT (être informé, donner son point de vue, participer aux décisions, par devoir)
1. Parce qu'on nous y donne des informations difficiles à transmettre avec les écrits. Un éclairage sur le climat général, sur les enjeux des débats à la FNEEQ et à la CSN. Michel à ce sujet est une ressource précieuse.
2. Je souhaite être informée de ce qui se prépare et pouvoir intervenir.
3. Pour m'informer de ce que notre syndicat fait pour nous et pour faire valoir mon opinion.
4. Pour être informée de ce qui se passe et qu'on ne voit pas forcément en enseignant!
5. Pour être au courant de ce qui se passe syndicalement.
6. Parce que je suis déléguée syndicale. Il est donc important que je sois présente pour ajouter ma voix à celles des autres, surtout lors des votes, et pour être capable, ensuite, de transmettre les informations reçues à mes collègues du département.
7. pour donner aussi mon point de vue
8. Me tenir au courant et participer aux décisions.
9. C'est là que l'information circule et que les décisions se prennent.
10. Source d'informations, dépassant le cadre du département ; échanges d'idées. Moins cette année pour cause d'horaire et de surcharge. Des discussions et échanges souvent pénibles, parfois intéressants, mais sans doute essentiels...
11. Par intérêt. Pour mieux comprendre les enjeux de notre profession. Pour voir l'éventail des points de vue de nos collègues de différents départements. Parfois par obligation!
12. L'assemblée syndicale est la base sur laquelle repose tout l'édifice de notre solidarité.
13. Sens du devoir!
14. C'est un devoir.
15. C'est une nécessité, un besoin, un plaisir.
16. Pour l'instant, je vous suis de loin étant donné ma situation.

PARFOIS = 48 commentaires

PARFOIS (manque de temps) 15 commentaires
1. Je suis peu disponible.
2. Difficile gestion de la vie familiale, professionnelle et syndicale.
3. Ayant été moi-même délégué syndical, j'y ai déjà participé beaucoup plus. Le sentiment d'inconséquence et la manque de temps sont les principales causes de mon relâchement.
4. "Gestion" du temps (entre perfectionnement et grossesse)
5. Étant mère de deux enfants de 10 et 12 ans, et n'enseignant pas le mercredi, il est plus facile de planifier les différents rendez-vous (médecin, dentiste, etc.). J'essaie que ce soit les matins, mais ce n'est pas toujours possible. Ce n'est pas que je sois indifférente à nos luttes!
6. Comme je m'occupe d'un projet spécial, j'ai eu des rencontres en même temps plusieurs des assemblées depuis 2 ans... Sinon, j'essaie d'être assidue. Bref, je suis une participante qui ne participe pas assez.
7. Normalement je participe aux réunions syndicales. Comme j'ai de jeunes enfants, je suis très sollicitée par mes obligations familiales. Quand ma situation sera redevenue plus normale, j'ai l'intention de recommencer à participer davantage.
8. manque de temps, cours à préparer durant la journée, corrections, etc...
9. Ne suis pas toujours disponible.
10. trop d'autres reunions!
11. Lorsque mon horaire me le permet.
12. Manque de temps.
13. Visites de stage.
14. Par manque de temps. Je souhaite être disponible pour mes étudiants s'ils ont des questions dans le trou horaire.
15. Bien trop de travail, je suis au collège plus de 40 heures par semaine durant les sessions et j'arrive à peine à faire ce que je voudrais pour mes élèves.
PARFOIS (manque de temps et lourdeur des assemblées) 2 commentaires
16. La conciliation des obligations liées au travail et celles liées à la famille limite le temps dont je dispose pour assister à des réunions syndicales. D'autre part, je trouve que la gestion de ces assemblées est plus directive que consultative. Sans oublier que certaines personnes monopolisent le temps de parole. Par exemple, je n'ai vraiment pas apprécié la rencontre avec le Directeur général.
17. Je vais rarement aux assemblées parce que je profite de cette plage libre pour travailler (préparation de cours, correction des examens, lectures, etc.) ou régler des tâches domestiques (je suis père d'une jeune famille). La lourdeur du

<p>protocole lors des assemblées me démotive beaucoup, dois-je avouer. Les longs plaidoyers me font aussi perdre patience. Ce n'est pas dans ma nature de tolérer ceux qui ont le goût du spectacle.</p>
<p>PARFOIS (lourdeur/longueur des assemblées : procédure, débat, interventions inutiles) 11 commentaires</p>
<p>18. Le fonctionnement des assemblées est très lourd. J'ai souvent l'impression de perdre du temps pour des procédures plutôt que pour échanger des idées et prendre des décisions.</p>
<p>19. Trop souvent, les assemblées syndicales sont inutilement longues. Parfois, les débats s'éternisent alors que des consensus au sein de l'assemblée semblent clairement établis.</p>
<p>20. Il y a quelques années, SOUVENT. Maintenant, PARFOIS Il y a beaucoup de points positifs aux assemblées mais voici ce que je leur reproche Beaucoup de longueurs, certains thèmes sont «étirés» ou débattus trop longtemps (temps maximum des débats, ça existe ailleurs dans d'autres syndicats). Certains points d'informations trop long (nous l'avons déjà lu ou nous pourrions le lire).</p>
<p>21. Bonne question!</p> <p>Protocole lourd, interminable.</p> <p>Compréhension des règles de procédure. Ouf!</p> <p>Processus démocratique certes, mais qui donnent lieu à des interventions souvent inutiles ou superflues quoique que je demeure convaincu que tout le monde est de bonne foi.</p>
<p>22. Assemblée trop longue. ODJ beaucoup trop étoffé.</p>
<p>23. Je participais énormément auparavant. Depuis quelques années, plusieurs aiment exprimer leur opinion en radotant ce que d'autres disent causant une durée inutile et ne permet pas de traiter de tous les sujets. Les idées différentes semblent parfois balayées du revers de la main.</p>
<p>24. En ce qui concerne les assemblées générales : beaucoup trop longues, manque de respect lorsqu'une personne émet une opinion différente de la majorité des participants, manque d'efficacité...</p>
<p>25. J'y vais par devoir, certainement pas par plaisir. C'est que parfois, les discussions sont en fait des forums de mise en valeur des personnes qui ont un besoin de valorisation plutôt que de faire avancer les discussions. Je ne compte pas les interventions du type "Je voulais dire que je suis d'accord avec....." Bref, aucun ajout à la discussion, aucune valeur ajoutée aux propositions....</p>
<p>26. trop long, trop lourd</p>
<p>27. Certaines personnes prennent beaucoup de place et s'accordent entre eux beaucoup d'importance. Ça rend le processus très pénible.</p>

28. Je ne vois pas toujours la pertinence.
PARFOIS (selon les enjeux) 7 commentaires
29. Lorsque l'on discute d'une possibilité de grève
30. Selon les enjeux et les disponibilités
31. Je ne suis pas à l'aise dans les assemblées syndicales mais certains enjeux me motivent à les fréquenter quand même.
32. Lors des enjeux importants.
33. quand des sujets sensibles m'intéressent et que mon emploi du temps le permet
34. Pour être au courant des enjeux et voter quand ceux-ci sont à mon avis importants.
35. Quand les sujets m'interpellent.
PARFOIS/aspects négatifs (les points de vue minoritaires sont exclus) 4 commentaires
36. Le peu de fois que j'y suis allée, j'ai eu l'impression qu'elle était contrôlée par le même petit groupe d'irréductibles qui n'est pas prêt à entendre un discours différent...
37. C'est une perte de temps. L'exécutif n'écoute pas. Ils ont leurs propres agendas politiques.
38. Je ne sens pas du tout que l'opinion est neutre. J'ai l'impression que tout le monde a une idée en tête qui n'est pas la mienne. Je suis parfois d'accord avec les propos, mais souvent les textes qu'on nous proposent sont trop enflammé et certainement non objectif, ou non constructif. Je fais ici référence aux rencontres durant le printemps érable. L'approche gagnant-gagnant pourrait-elle être utilisée???
Parfois je ne suis pas d'accord avec les opinions, je vois aussi que les autres personnes de la salles pensent comme moi, mais si on dit le contraire des ultra syndicalistes on se fait huer... Très peu professionnel.
39. Je crois de moins en moins que le syndicat me représente adéquatement. Il représente de bien meilleure façon les enseignant(e)s de la formation générale, qui sont plus nombreux.
PARFOIS/aspects positifs (être informé et autres) 7 commentaires
40. me tenir au fait des points les plus critiques
41. 1) Il est important de se tenir informé. 2) La base du syndicalisme, c'est l'échange...
42. Pour m'impliquer et être solidaire.
43. être mieux informé

44. Pour m'informer et prendre position.
45. C'est important.
46. Je recommence à y participer...Je veux justement me remettre à jour concernant les enjeux syndicaux.
PARFOIS (non classable) 2 commentaires
47. Mêmes raisons mentionnées plus haut.
48. Pour les mêmes raisons que celles énoncées plus haut, une motivation défailante.

JAMAIS = 17 commentaires

JAMAIS/aspects négatifs 8 commentaires
1. Je n'aime pas les principes, priorités et méthodes de notre syndicat. Les assemblées sont trop longues.
2. Je ne me sens pas représenté au sein du syndicat.
3. Les décisions sont souvent déjà prises d'avance Difficile de donner son opinion si pas comme celle du petit groupe influent
4. Rarement car je trouve qu'il y a souvent perte de temps due à du "verbiage" inutile et que ce sont toujours les mêmes qui s'expriment. De plus, il existe au sein de Collège des "clics" qui ont des agissements peu démocratiques et qui manque de civisme.
5. Manifestants trop radicaux et goût encore amer suite au printemps érable.
6. Trop long.
7. Le processus est peu adapté aux enjeux et aux participants. Il existe d'autres façons de donner le droit de parole sans perdre le fil et la rigueur de la discussion.
8. J'ai l'information via d'autres sources et j'ai l'impression que mon vote ne changera rien.
JAMAIS/Raisons personnelles (manque de temps et autres) 7 commentaires
9. Je travaille aussi à l'université et j'ai l'impression que ces assemblées sont longues et que je perdrais mon temps.
10. Par manque de temps et conflit d'horaires et aussi comme je suis à me questionner si je continue encore à enseigner mon intérêt est moins grand.
11. J'attendais d'être mieux établi au collège et que les sujets de discussion m'interpellent plus directement. C'est le cas cet hiver et je viendrai certainement.
12. Pour une raison très personnelle.
13. Auparavant je trouvais le langage syndical trop négatif. Cela a beaucoup changé récemment - ce que j'apprécie beaucoup - mais maintenant ce n'est pas dans mes

habitudes d'y assister.
14. il est difficile de trouver le temps. De plus, je pense que je participerais à une assemblée si, lors de l'annonce de celle-ci, dans son ordre du jour, un point particulier me tenait à coeur. Cependant, avec davantage de temps, je comprendrais aussi qu'il serait intéressant de participer même si l'ordre du jour ne me concerne pas individuellement.
15. Manque de temps
JAMAIS (sans raison valable selon les répondants) 2 commentaires
16. Sans raisons logiques...
17. Pas de bonnes raisons

Auriez-vous des idées pour un meilleur accès aux informations syndicales ?

Informations suffisantes = 18 commentaires

Informations suffisantes / commentaires
1. C'est suffisant à mon avis.
2. C'est très correct. Assurez-vous simplement de ne jamais vous limiter à Facebook (malgré ses vertus, c'est un truc qui demande trop de temps pour un pauvre mortel comme moi)
3. De vive voix est très efficace.
4. De vive voix fait très bien le travail selon moi
5. Je pense que l'information est disponible et de qualité. Ce qui manque, c'est le temps de lire. Vos membres, en tout cas, ceux du secteur technique, sont complètement débordés par la tâche.
6. L'information est abondante et facilement accessible.
7. Les informations syndicales sont à mon avis très accessibles.
8. Les moyens mis en place sont adéquats, chaque individu a sa part à faire pour en prendre connaissance.
9. Mon syndicat, c'est le meilleur!
10. Non
11. Non pas pour l'instant
12. Non, sauf le bouche à oreille.
13. Non. Pour l'instant, l'exécutif syndical de Lionel-Groulx et les membres du comité de mobilisation font très bien leur travail et nous tiennent informés presque en temps réel des enjeux et de l'évolution des dossiers locaux et provinciaux.
14. Vous faites un excellent travail
15. On est déjà très bien informé.
16. pas vraiment
17. C'est parfait comme ça.
18. J'aime beaucoup «de vive voix», il est très bien construit et très intéressant, facile d'accès

Trop d'informations = 4 commentaires

Trop d'informations / suggestions
1. En fait, je crois que le sentiment d'une surinformation chez plusieurs de mes collègues est souvent une cause de désintéressement.
2. Il y en a déjà beaucoup. Quand ce n'est pas un rappel que De vive voix est disponible, ce sont les délégués syndicaux qui ne cessent d'envoyer des courriels

<p>de rappel concernant différents enjeux. C'est sans compter que certains délégués syndicaux utilisent les assemblées départementales comme tribune. J'ai l'impression que le syndicat local essaie par tous les moyens de se faire entendre. Il faut apprendre à séparer les instances. Si les profs fréquentent peu les assemblées syndicales, il faut en trouver la raison. Il ne faut surtout pas s'imposer.</p>
<p>3. Je trouve que nous avons trop de textes à lire. Il y a ceux rédigés par les membres du syndicat local et par la FNEEQ-CSN, qui s'ajoutent à ceux envoyés par l'administration et par le personnel de soutien. Je n'ai pas le temps de tout lire, d'autant plus que mes étudiants m'envoient maints courriels. De suite, certaines informations importantes (par exemple, nous étions trop peu nombreux lors de la dernière conférence de presse) ne se rendent pas aux destinataires.</p>
<p>4. Trop c'est comme pas assez. Là je n'ai pas le temps de tout lire même si tout est intéressant et il y a des choses qui passent sous le tapis ou que je lis 3 semaines en retard ou pire encore que je ne lirai jamais faute de temps. Faudrait tenter de trouver une façon de "prioriser" les informations dont on doit absolument prendre connaissance. D'ailleurs, j'ai entendu plusieurs de mes collègues qui m'ont dit qu'étant donné le nombre de messages syndicaux reçus, systématiquement ils les mettent à la poubelle sans les regarder. Faudrait peut-être revaloriser le rôle des délégués syndicaux et passer par eux en leur demandant de personnaliser certains messages qui sont essentiels à la bonne marche de notre syndicat. En fait, si moi qui trouve que le militantisme syndical est important ne trouve pas le temps, j'imagine qu'un prof qui n'est pas motivé et plus ou moins impliqué autre que bien donner ses cours, aura toutes les raisons pour se soustraire de toute lecture ou action.</p>

Suggestions = 7 commentaires

Suggestions / alternatives
<p>1. Je crois qu'à la formation continue il est très difficile d'avoir accès aux enseignants à part Colnet. Je crois que nous sommes les parents pauvres au CEGEP.</p>
<p>2. Je trouve que c'était une erreur de décider de ne plus imprimer le journal syndical. Un courriel est très vite oublié. Par contre, les écrits restent plus longtemps. On pourrait en remettre quelques exemplaires dans chaque département pour s'assurer que l'information circule.</p>
<p>3. La formation de comités ayant des enjeux constructifs près de mes tâches d'enseignement.</p> <p>Local où on pourrait aller manger (dans le pavillon ordinaire) ou prendre un café pendant les pauses et y lire de l'info syndicale.</p>

4. Peut-être s'il y avait une version papier du De Vive Voix sur chaque table départementale.
5. Plus d'actions ou rencontres au niveau départemental, là où sont les enseignants et le faire quand ils sont là. En face à face, ils se sentiraient plus concernés.
6. site Web (il n'y en a pas déjà un ?)
7. Tournée des réunions départementales lors d'enjeux importants.

Autre = 1 commentaire

Autre / non classé
1. Les assemblées

Autres commentaires

Pour la grève = 3 commentaires

Grève (pour)
1. Ça entrainera des conséquences, mais vu l'état des choses, je crois qu'en en viendra nécessairement à défier une éventuelle loi !
2. Il y a eu deux jugements de la cour suprême concernant le droit de grève en faveur des travailleurs. Je crois que c'est le gouvernement qui serait dans l'illégalité en imposant une loi spéciale. Il serait donc encore plus justifié de faire une grève si le gouvernement nous imposait des conditions de travail, surtout si elles détériorent nos conditions de travail.
3. Puisque l'on gagne les contestations en cour de ces lois spéciales, j'imagine qu'en bout de ligne, on ne paye pas les amendes. Alors pourquoi plierait-on. Nous n'avons qu'à contester la loi spéciale et continuer la grève.

Contre la grève = 13 commentaires

Grève (contre)
1. Lorsque l'employeur est également législateur, la grève est un moyen illusoire. Le décret ne tarderait pas. Lorsque les services sont publiques, le gouvernement intervient. Point. Il faudrait que la grève soit générale, comme en France. Mais ça, je n'y crois pas au Québec... La majorité des citoyens appuient les mesures d'austérité, la «rigueur» (!)
2. Les grèves, légales ou non, et les manifestations, pacifistes ou non, attirent les foudres des citoyens envers le corps enseignant (ou autres corps de la fonction publique) plutôt que de les rallier à leur cause. Ces gens sont des électeurs... Pouvons-nous vraiment être surpris que les Libéraux soient encore au pouvoir? Optons pour des moyens de pression différents, pour obtenir des résultats différents!
3. La grève sert plus les gouvernements que nous. Chaque jour de grève donne des ressources au gouvernement pour payer nos demandes ensuite. C'est une mesure qui a peu de résultats. Souvenez-vous du printemps érable.
4. Je crois que le contexte nous est hautement défavorable. Nous ne pourrions pas gagner la bataille de l'opinion publique. Toute radicalisation de notre part aura comme effet de nous faire perdre encore plus l'appui populaire.
5. J'ai une maison à payer et une famille à faire vivre. J'ai parfois même de la peine à joindre les deux bouts, je ne souhaite pas me nuire à moi-même en défiant une loi spéciale. Nous n'avons aucune sympathie de la part de la population, nous avons une image plutôt négative.

Au lieu de vouloir faire la grève, faisons plutôt la promotion de l'enseignement...
6. Il serait complètement déraisonnable de faire la grève. Cela ne fera pas fléchir le gouvernement, mais cela fera le jeu de notre employeur, qui n'aura pas à nous payer pendant la durée de la grève. Il faudra donc reprendre le travail à nos frais...
7. Faire la grève implique une coupure de salaire. Je trouve absurde que des employés de l'État qui dénoncent leur appauvrissement depuis des années soient prêts à céder une partie de leur salaire. Les salaires non versés par l'État, c'est autant d'argent conservé dans les coffres de ce dernier, argent qui génère, bien entendu, des intérêts pour le gouvernement. Par ailleurs, on nous force à donner les cours annulés pendant la grève. C'est un comble.
8. Comme je l'ai mentionné dans les commentaires précédents, je suis pour des moyens de sensibilisation, des manifestations qui perturbent peu afin de convaincre la population et le gouvernement que notre travail est important. Je ne suis pas convaincu de l'utilité et de l'efficacité de moyens de pressions perturbants tels que la grève et le blocage de rue pour mettre la population de notre côté. Le gouvernement s'en fout car il est au début de son mandat et il peut faire ce qu'il veut surtout si on se met la population à dos...
9. Pour ma part, je suis contre la grève. J'ai l'impression qu'avec le gouvernement présentement en place il sera difficile de les faire reculer sur quoique ce soit. La grève va pénaliser les professeurs et les étudiants. Je ne suis pas intéressée à me retrouver à enseigner durant l'été et l'été je suis en vacances. Je comprends par contre, qu'un professeur à temps plein veuille conserver ses acquis et même les améliorer, surtout s'il débute sa carrière. Pour ma part, si je savais d'avance qu'il y aurait une grève durant une session, je m'abstiendrais de postuler sur un poste afin de me retrouver prise dans une telle situation. C'est le seul moyen de pression que j'ai à ma disposition.
10. Si on doit faire la grève juste pour remplir les coffres du gouvernement (après une loi spéciale, comme le veut notre premier ministre) alors la grève n'est pas pertinente.
11. j'appui la grève lorsqu'elle est utilisée stratégiquement: comme il s'agit de l'arme de dernier recours, la grève doit avoir un impact majeur sur le déroulement de la session (genre une grève qui redonne du salaire à l'état n'est pas justifiable). Une grève déclarée au milieu de la session, genre avril-mai, n'est pas selon moi très stratégique. La grève doit faire mal, elle doit donc être déclarée lorsqu'elle met à mal la session.
12. Impression : on tourne en rond. Je ne pense plus qu'une grève puisse améliorer les choses à long terme. C'est toujours à recommencer 2 ou 3 ans plus tard. Les gens ne se sont pas encore remis de 2012 (il faut absolument éviter de revivre ça).
13. Je pense que j'ai des excellentes conditions de travail. Je ne crois pas que nous aurions l'appui du public s'il y avait une grève. Le salaire moyen au Québec est 44,621\$.

Beaucoup de travailleurs n'ont pas de pensions. Beaucoup ont des REER, économisent et gèrent leur propre argent.

La majorité de ma famille et de mes amis travaillent dans le secteur privé et il y a ZERO soutien de leur part pour les employés du secteur public. Ils sont pour le gouvernement et pour la réduction de la dette. Je ne veux pas que mes enfants aient à faire face à cette dette. Nous devons remettre nos finances en ordre.

Grève (réflexion/ambivalent) = 6 commentaires

Grève (réflexion/stratégie/ambivalence)

1. -Objectivement, même si je ne partage pas du tout la vision du gouvernement actuel, je me questionne...
Étant donné les résultats des dernières élections (même si toute cette "austérité" n'était pas ainsi clairement annoncée : j'ai entendu des gens surpris et déçus des actions du gouvernement), malgré notre désaccord profond avec cette vision des choses, si la population en général, et de façon large et claire, ne proteste pas contre "l'austérité", est-ce légitime que nous décidions de cesser de travailler pour faire entendre notre désaccord?
N'est-ce pas à raison que ceux qui partagent la vision du gouvernement (car ça aussi, il y en a : votes pour les libéraux + votes pour la CAQ = pas mal de monde, pas tous surpris!) s'indigneraient alors que les syndiqués utilisent leurs moyens de pression pour, illégitimement, "forcer la main", contre la voix de la majorité de la population (entendue lors des élections)?
Devons-nous essayer de "sauver" à tout prix une société qui dérive (à nos yeux), si elle "veut" cette dérive?
-Si nous utilisons notre voix "à outrance" aux yeux de la population (il faut la regarder dans son entier, voir plus large que seulement les gens qui partagent notre vision), ne risque-t-on pas d'amplifier le fait que le débat ne se fera pas (défendre les services publics), parce que l'attention sera déviée ailleurs (il faut les retourner au travail)?... Manifester un samedi ou un soir, sans que ça affecte les services offerts aux étudiants, permet de faire entendre sa voix sans se mettre à dos des gens ; et peut-être alors pourrions-nous les rallier à notre cause. Par contre, s'ils se braquent parce qu'ils trouvent que nous exagérons, comment ensuite les convaincre?... C'est ça, je pense, que nous devons rechercher : convaincre. Les informations (ex.: paradis fiscaux, taxes aux entreprises, etc.) s'accumulent, le vent peut tourner, surtout si le débat se fait, dans le calme, la rigueur.
-Pas trop vite les gros moyens... la grève doit rester un moyen de "dernier recours".
2. À la question sur les enjeux qui m'interpellent le + dans les négos actuelles, j'ai

<p>vraiment fait un tri et identifié les enjeux où je serais prête à me rendre à une grève illégale pour obtenir quelques choses dans les négos de ces enjeux. Évidemment les autres enjeux sont importants et je serais prête à faire la grève légale pour ceux-ci mais pas certaine que je serais en accord avec une grève illégale en cas d'impasse dans les négos.</p>
<p>3. quelle est la valeur de voter une grève légale sans avoir l'intention de défier un décret imposé par une loi spéciale?</p> <p>Autrement dit, l'un ne va peut-être pas sans l'autre?.</p>
<p>4. Grève illégale : Cela dépend vraiment de la conjoncture. Un tel moyen ne peut être envisagé qu'à l'intérieur du front commun.</p> <p>Il faut envisager une gradation des moyens d'action. Il faut également miser sur le "temps" (attendre avant de demander la médiation, envisager le recours à l'arbitrage). L'idée est de faire porter l'odieux à la partie patronale.</p>
<p>5. La dernière grève nous a échaudés, plusieurs de nos étudiants ont été démotivés et le taux d'abandons a augmenté considérablement. Je crois que dans notre département, nous sommes craintifs à l'idée que ça se reproduise de nouveau. Mais d'un autre côté le ministre de l'éducation fait tellement n'importe quoi...c'est complexe.</p>
<p>6. Il est difficile de défier une loi spéciale en assumant les pénalités inhérentes. Il m'apparaît donc délicat de le faire même si j'en comprends la nécessité.</p>

Grève : trop tôt pour se prononcer = 5 commentaires

Grève : trop tôt pour se prononcer
<p>1. La question est plutôt hypothétique. C'est le déroulement de la négociation et des événements liés à celles-ci qui dicteront la marche à suivre. Ainsi, il me semble prématuré de prendre position sur ce type d'action. N.B. : Il est vrai que la loi 111 (à la suite de la grève illégale de 1983) fût déclarée inconstitutionnelle mais cela en vertu uniquement d'une disposition "technique" qui n'avait pas été respecté par le gouvernement de l'époque. Ironiquement, la loi n'avait été traduite en langue anglaise. Voilà, essentiellement pourquoi la loi avait été jugée inconstitutionnelle. Il faut savoir également que les lois spéciales qui ont suivi dans les rondes de négociation subséquentes ont repris sans entraves des grands pans de cette loi. Bref, "la raison d'État n'a que faire des pâquerettes qui obstruent son chemin," (dixit, Hegel)</p>
<p>2. Les deux dernières questions relèvent de la stratégie politique. Il faudra juger à l'aune de ce qui va se jouer. Il faut trouver notre Anse au Foulon.</p>
<p>3. Mon opinion en faveur d'une grève légale ou non pourrait changer... Pour l'instant, je ne l'envisage pas, mais je suis une fille d'équipe!</p>
<p>4. Pour les trucs ayant trait à la grève, on dépend beaucoup de la mobilisation globale. Je ferai du piquetage et je participerai aussi activement que possible dans ma situation, comme d'habitude, mais c'est difficile de répondre à ces questions</p>

sans avoir le contexte réel d'investissement personnel des profs
5. À la dernière question, c'est plutôt difficile de répondre. Ça dépend aussi du contenu de la loi et du contexte social dans lequel nous serons si ça se produit.

Pessimiste = 3 commentaires

Mobilisation/revendication : pessimisme
1. Les gens autour de moi sont assez pessimistes quant à une mobilisation générale. Au sein des étudiants, je crois que 2012 n'est pas digéré et que notre pire ennemi (LA PEUR) semble en meilleure forme que jamais... Même mon représentant à la CSN ne semble pas croire ni à la mobilisation et emprunte même le discours du patronat en visant «la prospérité».....
2. Si tout le monde défie la loi, ça peut être une avenue à explorer. Si c'est seulement les profs de Cégep, c'est peine perdue à moins d'être prêts à 'sortir' longtemps et foutre vraiment le bordel dans le système. La plupart des enseignants n'auront pas ce courage, ça me semble assez évident.
3. Cela dépendrait du contexte. Je suis assez défaitiste. C'est la prise de deux du Printemps érable... Rien n'a changé avec le premier mouvement antinéolibéral, pourtant d'une grande ampleur. Nous, les professeurs, sortirons affaiblis d'une grève par-dessus le marché. Personne ne prendra au sérieux ceux que le système "privilegié" (horaire souple, longs congés, pensions, etc.).

Suggestions/réflexions = 9 commentaires

Suggestions / réflexions
1. Un brainstorming sur les moyens de pression autre que la grève pourrait être intéressant.
2. N'oublions pas l'importance du pouvoir social de notre enseignement! Je crois qu'il est grand temps de voir au-delà de la politique...
3. Il faut aussi défendre la liberté d'expression des professeurs (liberté académique et liberté d'expression du citoyen). Il ne faut pas oublier la défunte loi 12 qui s'allie à merveille avec les récents dérapages de l'Association des étudiantes et des étudiants du Collège Lionel-Groulx (le pamphlet glissé sous les portes de nos bureaux et des altercations avec certains professeurs concernant les notions enseignées dans leurs cours), ainsi qu'aux dérapages de certains groupes à l'UQAM. Il s'agit d'un enjeu majeur auquel nous devons réagir en étant solidaires et conséquents; ce qui implique de défendre nos principes plutôt que nos positions respectives relativement à tel ou tel défi social.
4. Il y aurait beaucoup de mythes entourant le syndicalisme à déconstruire. Plusieurs ont une image déformée de ce qu'est le syndicat, ignorent ce que signifie la solidarité (du moins, ne sont plus solidaires), ignorent l'histoire du syndicalisme. Certains ne veulent pas être associés au syndicat, tout comme certains ne veulent pas être féministes (parce que c'est synonyme d'être radical,

de ne pas paraître cool).
5. Bien que la présente négociation s'inscrive dans un large contexte politique d'austérité, je crois que les enseignants devraient avant tout tâcher de valoriser leur propre travail au sein de la population. Il est essentiel que la population associe nos moyens de pression à des revendications précises concernant nos conditions de travail et au mépris du gouvernement face à notre rôle dans la société, et non qu'elle soit confuse face à un message général quant à la lutte mondiale contre les inégalités dans leur ensemble. La stratégie préférée du gouvernement étant la diabolisation de l'autre - voir la grève étudiante de 2012 ou, plus récemment, l'envolée de Couillard sur les indépendantistes "radicaux" - j'espère que nous saurons nous montrer vigilants afin de détourner ce stratagème et que ce soit le présent gouvernement qui apparaisse comme honteux.
6. Je suis désolé de ne pas me battre à côté de vous à cause de ma neutralité politique. Les gouvernements humains sont et seront toujours incapables de résoudre nos problèmes. Les perturbations changeront le mal de place.
7. Mes réponses ("plutôt en accord") varient selon l'ampleur de la mobilisation et selon la possibilité de voir plus large que des "détails" de la convention (qui n'en sont pas, surtout lorsqu'ils s'accumulent) Je voudrais bien sûr vos nos conditions s'améliorer mais préserver nos acquis m'apparaît minimal dans le contexte. D'ailleurs y aura-t-il une journée prévue pour présenter les détails du rapport Demers en dehors d'une assemblée syndicale? (même en formule séminaire, dîners, 5 à 7, que sais-je...) Nécessité d'un front commun syndical (+++) avec un discours alternatif fort, concerté, orchestré à l'austérité (maintenir l'universalité des services publics, réforme fiscalité)
8. Pour la question concernant la lutte collective, normalement, ce serait pour l'amélioration de nos conditions de travail parce que, normalement, on ne devrait pas avoir à lutter pour les préserver. Mais, dans la situation actuelle, c'est malheureusement ce qu'on est appelés à faire. Ne pas remettre les notes pénaliserait aussi nos étudiants, ce qui n'est pas notre but. Merci.
9. Le moyen de pression consistant à ne pas remettre les notes est inacceptable selon moi. On ne veut pas pénaliser les étudiants ni la direction et l'organisation scolaire.

Sondage/procédures/autres = 8 commentaires

Sondage / procédures / autres
1. Je trouve que la majorité des questions étaient orientées.
2. Qu'est-ce que sondage NON NEUTRE!!! Ce sondage UNIDIRECTIONNEL. Voir votre question en cas de désaccord majeur... même chose pour la question ci-dessus.

C'est exactement mon opinion du début de ce sondage, je sens qu'il y a une seule opinion valide.
3. Ce sondage est orientée. Je souhaite un vote secret.
4. J'aimerais que les votes concernant une grève se déroulent sur une journée avec vote secret (comme avant) et non à une assemblée générale
5. Super sondage!
6. Continuez votre bon travail !
7. J'ai hâte de voir les résultats de ce sondage... ;-)
8. Merci de veiller aux grains! Vous n'avez pas toujours le retour du balancier mais vous faites un travail nécessaire. Merci!